

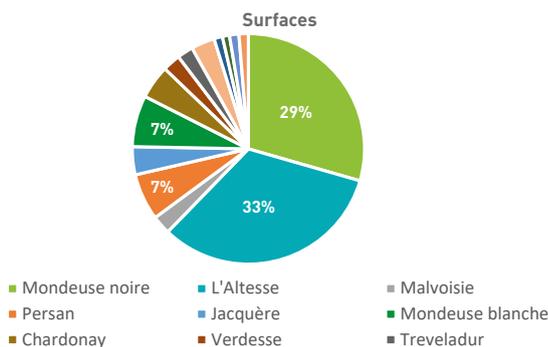
LES ANCIENS CÉPAGES POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE ET S'ADAPTER AU CLIMAT



PHILIPPE GRISARD

16 hactardes de vignes

 Cruet (73)



DÉVELOPPER LES ANCIENS CÉPAGES : PRÉSERVER LE PATRIMOINE ET RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectif :

➤ Redévelopper les anciens cépages des Savoie pour préserver la richesse du territoire.

➤ Mise en oeuvre :

La préservation des sols est un point clé dans le développement d'anciens cépages et dans la résilience face au changement climatique. Cela permet de mieux faire face aux maladies et autres aléas climatiques croissants de ces dernières années.

Il est nécessaire de prendre du temps pour voir comment évoluent ces anciens cépages dans ce contexte de changement. 10 à 15 ans sont nécessaires pour qu'une vigne devienne adulte et que l'expérimentation nous montre ses résultats.



➤ Développe des vins de terroir. La richesse de ces vins est importante.
➤ Ils se développent différemment dans ce contexte de changement climatique, permettant parfois de belles découvertes.



➤ L'expérimentation prend du temps → le temps est limité face à l'avancée des changements en cours.

PÂTURAGE INTER-RANGS AVEC DES MOUTONS

Objectif :

Entretien l'inter-rangs par pâturage de l'herbe.

Origine de la pratique :

Problème face à l'herbe trop importante entre les rangs et sous les rangs : elle rend le travail difficile. En 2021, la pousse de l'herbe a été catastrophique. Elle a nécessité le fauchage sous le rang mais ce dernier n'était pas adapté.

Mise en oeuvre :

Les moutons sont mis à pâturer 1 rang sur 2 hors période de production de la vigne.

	
<ul style="list-style-type: none">La vigne est plus hautePas de nécessité de refauche à partir d'aoûtFumures	<ul style="list-style-type: none">Vigilance et surveillance des parcs

Contact Chambre d'agriculture : Mélissa Peltier – 06 50 19 15 17

Avec le soutien financier de :

